

Attestation de formation à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

RS2472 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	331
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION · SIRET : 13001653800014

Ministère chargé de la santé

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification concerne plus particulièrement la prise en charge, par les professionnels de santé, des maladies chroniques.

La certification vise à acquérir les compétences requises pour dispenser l'Education Thérapeutique du Patient dans le cadre d'un programme validé par l'Agence Régionale de Santé.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences Techniques :

- favoriser une information utile du patient sur la maladie et le traitement, fournir les éléments nécessaires au suivi et à l'organisation

Compétences relationnelles et pédagogiques :

- développer un partenariat avec les patients

Compétences organisationnelles :

- planifier des actions et conduire un projet d'Education Thérapeutique du Patient
1. Créer un climat favorable à l'Education Thérapeutique du Patient
 2. Analyser avec le patient sa situation, ses pratiques de santé et convenir de ses besoins en Education Thérapeutique du Patient
 3. S'accorder avec le patient et son entourage sur les ressources nécessaires pour s'engager dans un projet et construire avec lui un plan d'actions
 4. Se coordonner avec les différents acteurs (de l'équipe pluridisciplinaire) de la démarche d'Education Thérapeutique du Patient pour déployer les activités
 5. Mettre en oeuvre un plan d'actions avec le patient et son entourage
 6. Coévaluer avec le patient les pratiques et les résultats de la démarche d'Education Thérapeutique du Patient

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""Porteur de la norme réglementaire : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé • Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 02 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'Education Thérapeutique du Patient. • Arrêté du 14 jan

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à tout professionnel de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, diététiciens, etc...), à des éducateurs sportifs, sophrologues, étudiants en formations santé, hydrothérapeutes, coach en nutrition.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2472/>